

Gide Loyrette Nouel, conseil d'Econocom dans le cadre de l'acquisition du groupe ECS

Gide Loyrette Nouel conseille Econocom, groupe européen de services informatiques, dans le cadre des négociations exclusives que le groupe vient d'entamer avec la Société Générale en vue de l'acquisition du groupe ECS. Présent dans 17 pays et détenu à 100% par la Société Générale, le groupe ECS est spécialisé dans le management et pilotage des systèmes d'information. L'offre d'Econocom valorise les titres ECS à 210 millions d'Euros (y compris le dividende 2009 dû au vendeur). Au terme de la transaction, Société Générale deviendrait actionnaire d'Econocom à hauteur de 9%.

Les négociations concernent également la mise en place d'un accord de partenariat pluriannuel entre le groupe Société Générale et le futur groupe Econocom/ECS, portant sur l'apport d'affaires par les réseaux Société Générale et le refinancement de l'activité de location par Société Générale Equipment Finance.

La réalisation de l'opération sera soumise aux approbations des autorités de la concurrence.

Conseils juridiques d'Econocom : Gide Loyrette Nouel : Nadège Nguyen et Cécile Davanne-Mortreux pour les aspects acquisition, Yann Utzschneider et Dimitri Dimitrov pour les aspects de droit de la concurrence

NautaDutilh : Benoît Feron, Frédéric Heremans, Nicolas de Crombrughe pour le financement

Conseil juridique de la Société Générale : Shearman & Sterling LLP : Cyrille Niedzielski et Guillaume Isautier pour les aspects acquisition, Niels Dejean pour les aspects fiscaux, Jean-Mathieu Cot pour les aspects de droit de la concurrence, Phillipe Wolanski pour les aspects financement.